

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 18

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	M. Jean-Yves PIAN	M. Guillaume RUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Damien THIEULEUX
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Cyril GAUCHER
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Adrien GUENE.
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF**Présentation des comptes-rendus annuels 2015 des trois délégations de services publics du réseau de chaleur**

La communauté d'agglomération Dijonnaise a choisi, en septembre 2009, de créer un réseau de chaleur pour partie sous l'emprise du tramway alors en construction.

Ce choix stratégique a été couplé avec la prise de compétence en 2010 par la collectivité de production et de distribution de chaleur sur son territoire. L'agglomération a donc pris en charge la gestion de réseaux de chaleur existants sur les communes concernées sur l'agglomération, à savoir Chenôve, Dijon et Quetigny.

Afin d'assurer une cohérence dans le développement de ces réseaux de chaleur existants et en création, l'agglomération a réalisé un schéma directeur de ces réseaux.

Il convient de dresser un compte-rendu des réseaux de chaleur existants, tous trois gérés dans le cadre de délégations de service public.

1 . DSP SODIEN : Secteur Chenôve et Fontaine d'Ouche

Par convention, la société CORIANCE a été chargée, par la Communauté d'Agglomération Dijonnaise, de la gestion du réseau de chaleur par voie de concession. De part cette convention, CORIANCE s'est vu confier la conception, la réalisation, le financement du réseau de chaleur, son entretien ainsi que la prospection en vue d'engager de nouveaux abonnés.

Cette délégation de service public, d'une durée de 25 ans, a débuté le 1er janvier 2013. Elle s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2036.

• Caractéristiques des installations

Les réseaux de Fontaine d'Ouche et de Chenove ont été interconnectés via la chaufferie des Valendons. L'intégration du réseau de Chenove s'est faite par anticipation au 21/08/2015.

Les équipements comprennent:

• Chaufferie de Chenove:

- 1 Chaudière gaz eau chaude de : 21 MW
- 1 Turbine à gaz (Turbomach) déclassée (vapeur/eau chaude) de : 10,2 MW thermique et 7,8 MW électrique

• Chaufferie des Valendons (mise en service en avril 2015) :

- 3 Chaudières Biomasse de : 2 x 8 MW et 1 x 6 MW
- 1 Chaudière gaz de 10 MW

• Chaufferie de Fontaine d'Ouche:

- 2 Chaudières gaz de : 1 x 12 MW et 1 x 10,5 MW
- 4 Moteurs de cogénération gaz puissance: 8 MW en thermique et 10,36 MW en électrique

On dénombre 150 sous-stations pour 21 km de réseaux.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante : 12 900 équivalent logements environ, qui représentent près de 805 000 m² de surface chauffée, le reste correspondant à des équipements (centre commercial, groupes scolaires, piscine, ...) qui représente une puissance utile souscrite d'environ 101 500 kW.

La mixité énergétique annuelle sortie chaudières sur l'année 2015 était la suivante :

- 20,6 % de biomasse (27 GWh)
- 23,1 % de gaz naturel (30,3 GWh)
- 10,7% de charbon (14 GWh)
- 45,6 % de cogénération fonctionnant au gaz naturel (59.8 GWh).

L'utilisation de ces divers combustibles a conduit à un rendement du réseau compris entre 69,7 % en juillet et 96,8 % en avril.

Près de 2 526 MW électrique ont été nécessaires pour le fonctionnement du réseau. Le ratio de consommation électrique ramené à la chaleur produite sortie de centrale est de 24,87 kWh / MWh et est conforme aux valeurs conventionnelles.

La consommation d'eau sur le réseau est de 0,055 m³/MWh.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant **inférieure à 50 %**, celle-ci ne permet pas aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : la TVA appliquée à la consommation est donc fixée à 20,00 %.

• *Faits techniques marquants en 2015*

La rigueur de la saison est de **2547 DJU** pour l'année. Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU.

Cette saison a été marquée par de gros travaux qui concernent :

- La mise en œuvre de la chaufferie biomasse des Valendons avec une chaudière gaz en appoint / secours
- La rénovation de la chaufferie gaz et de la cogénération de Chenove
- L'interconnexion des réseaux de Chenove et de Fontaine d'Ouche
- Le passage en basse pression du réseau de Chenove
- La rénovation des sous-stations de Chenove
- La création des sous-stations des bourroches,
- 32 nouveaux raccordements ont été opérés pour 14 164 kW.

Les travaux de GER se sont élevés à 362 658,86 € HT incluant pour 235 238,79 € HT de renouvellement. Le coût moyen de la main d'œuvre est de 51,197 € HT

• *Quelques éléments financiers de la DSP courant de l'année 2015*

Le chiffre d'affaire a significativement augmenté ce qui s'explique une saison de chauffe moins clémente que la précédente et des abonnés supplémentaires.

Les ventes de chaleur facturées aux abonnés s'élèvent à **8 147 000 € HT contre 6 234 000 € HT en 2014.**

Les recettes de vente d'électricité s'élèvent à 6 208 000 € HT.

Le résultat net après déduction des emprunts est de 1240 k€.

Le total des immobilisations est porté à 34 224 k€.

Sur Fontaine d'Ouche, le terme de consommation R1 a varié de - 24,10 % entre décembre 2014 et 2015. Le terme d'abonnement R2 a augmenté de + 90,5 %. Le prix moyen est de 66,6 € TTC / MWh.

Sur Chenove, le terme de consommation R1 a varié de + 9,9 % entre décembre 2014 et 2015. Le terme d'abonnement R2 n'a pas évolué. Le prix moyen est de 86,4 € TTC / MWh.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'énergie délivrée en sous-stations:

Zone	Conso 2015 (GWh)	Conso 2014 (GWh)	Evolution
Fontaine d'Ouche	86.1	52.1	
Chenove	34.4	39.7	
TOTAL SODIEN	120.5	91.7	+34.4 %

Le prix moyen annuel par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **666,3 € T.T.C.**

Le total des redevances versées à la collectivité s'élève à 340 411,95 €.

- *Bilan environnemental*

L'exploitation du réseau a généré 20 606 tonnes de CO2 sur Fontaine d'Ouche et 22 143 sur Chenove, les quotas alloués à l'exploitant étant respectivement de 9 933 et de 11 290 tonnes. Les achats compte tenu du stock ont été de 4 673 tonnes et de 7 200 tonnes.

Les quotas de CO2 sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO2 sur l'année 2015 s'élève à **250 g/kWhthermique** contre 287 en 2014, soit une baisse de 12,9 %.

- *Détail du compte GER pour la DSP SODIEN*

Ces travaux de gros entretien et renouvellement (GER) ont générés une dépense totale s'élevant à près de **291 126,57 € H.T.** dont 205 910,07 € H.T. correspondant aux dépenses de renouvellement.

Le solde du compte, GER/P3 de 108 543,64 € H.T, reste positif. Les dépenses GER se répartissent de la manière suivante :

- 10 % pour les installations de Chenôve,
- 26 % pour les installations de la Fontaine d'Ouche,
- 3 % pour les travaux en sous-station,
- 1 % pour la chaufferie des Valendons,
- 60 % pour les travaux sur les réseaux,

2 . DSP Dalkia Quetigny

La délégation de service public a débuté le 1er juillet 1996 et se terminera le 30 juin 2016.

Elle a été attribuée à l'entreprise Dalkia. Ce réseau compte en 2012, 4 000 équivalents logements chauffés, pour 9 000,00 ml de canalisations en basse pression.

Un avenant au contrat de concession autorisant Dijon énergies à exporter de la chaleur en direction de Quetigny, par l'intermédiaire d'une sous-station d'interconnexion située dans le local de la piscine olympique du Grand Dijon ainsi que l'extension de réseau nécessaire pour ce raccord a été notifié courant de l'année 2014.

Cet avenant acte l'intégration du réseau de Quetigny dans la concession Dijon Énergies à compter du 1er juillet 2016.

- *Caractéristiques des installations*

La chaufferie comprend :

- deux chaudières gaz / fioul d'une puissance respective de 10,90 MW,
- une chaudière biomasse d'une puissance de 2,50 MW,
- une unité de cogénération d'une puissance thermique de 6 MW et une puissance électrique de 5,00 MW.

La centrale biomasse développe une puissance de 2 180 kW avec économiseur, pour un rendement avoisinant 89 %.

Le traitement des fumées s'effectue par l'intermédiaire de dépoussiéreur multi-cyclone et de filtre à manches. La biomasse utilisée est de la plaquette forestière.

La centrale biomasse dispose de 4 jours d'autonomie soit une capacité de stockage de 300,00 m³. Cette installation a une consommation annuelle estimée à 6 400 tonnes qui permet de couvrir à hauteur de 30 % les besoins nécessaires et évite de générer près de 3 000 tonnes de CO₂.

Le réseau, passé intégralement en basse pression en 2009, compte 55 sous-stations, avec 9 sous-stations primaires et 46 sous-stations secondaires.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante (en fonction de la puissance souscrite) :

- 71 % sont des abonnés pour les logements,
- 12 % sont des établissements scolaires,
- 12 % sont des établissements publics,
- 5 % sont des commerces.

La mixité du réseau en 2015 était la suivante :

- 34 % de chaleur importé du réseau Dijon Energies soit 13 738 MWh PCI
- 18 % de gaz naturel, soit 9 617 MWh PCI
- 32 % de récupération thermique cogénération soit 32 414 MWh PCI
- 16 % de biomasse, soit 6 742 MWh PCI.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant de **50 %**, elle permet aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : le taux de TVA appliqué s'établit donc à 5,5 %.

L'utilisation de ces divers combustibles, a conduit à un rendement de **74,47 %** contre 73,51 % relevé en 2014, soit une augmentation d'environ **1 %**.

- *Faits techniques marquants en 2014*

La rigueur de la saison est de **2 395 DJU** (degrés jour unifiés) contre 2 162 pour précédente saison.

Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU, soit une évolution de **+ 10,8 %** par rapport à la saison précédente.

Cette saison a été marquée par de gros travaux qui concernent :

- La rénovation des sous-stations en préparation du passage au format Dijon Energie (BP)
- Des remises en état du réseau (25 %)

Ces travaux de gros entretien et renouvellement (GER) ont générés une dépense totale s'élevant à près de **294 603 € H.T**, contre 152 632,78 € HT ce qui représente une variation d'environ **+ 93 %** par rapport aux prévisions de renouvellement qui affichait une dotation pour 2015 de 309 759,00 € H.T.

Les dépenses GER se répartissent de la manière suivante :

- 61 % pour les sous-stations,
- 2 % pour la chaufferie,
- 25 % pour les réseaux
- 12 % pour les chaudières

• *Quelques éléments financiers de la DSP en 2015*

Le chiffre d'affaire augmente d'environ **1,3 %** avec une saison moins clémente que la précédente. Le chiffre d'affaire s'élève à **2 814 087 € T.T.C.**

Le volume de vente de chaleur en MWh a augmenté de **12 %** par rapport à 2014 et la quantité d'eau chaude sanitaire vendue est en baisse de **2,9 %**.

En 2015, il a été vendu près de **28 625 MWh de chaleur** et **48 133 m³ d'eau chaude sanitaire, soit 5 748 MWh.**

Le prix moyen par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **713,92 € T.T.C.** par an pour 2014, soit une diminution de **4,8 %** par rapport à l'exercice précédent.

Le prix moyen du MWh pour l'année 2015 est de **82,2 € T.T.C.** soit une diminution de près de **7,2 %** par rapport à 2014.

Le résultat d'exploitation de la DSP pour 2015 est de **- 225 640 €** contre + 35 233,00 € pour 2014.

Cette évolution du chiffre d'affaire s'explique par :

- une rigueur climatique supérieure qui impactent les résultats R1 (+ 10,8 %) par rapport à l'exercice précédent,
- une diminution de l'ordre de 7 % du prix moyen du P1 (R1C+R1E),
- L'amélioration du mix énergétique qui a permis un gain sur le R1 de 200 k€
- Les débours R2 sont impactés par la prise en charge des travaux de raccordement sur Dijon Energies (modification des sous-stations et réaménagement de la station P3).
- Les autres postes de dépenses ont fait l'objet d'économies pour 60 k€. Le résultat réseau est ainsi à - 126 k€ à fin 2015, en dégradation de 14 k€ par rapport à 2014.
- Les problèmes de fonctionnement de la cogénération sur la saison 2014 / 2015 dégradent les résultats de - 140 k€...

Par ailleurs, le terme R2 progresse en 2015 de 0,6 %.

Le total des redevances versées à la collectivité s'élève 60 183,02 €.

• *Bilan environnemental*

L'exploitation du réseau a généré **8 746 tonnes de CO2**, les quotas alloués à l'exploitant étant de 6 384 tonnes.

Les quotas de CO2 sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO₂ sur l'année 2014 s'élève à **157 g/kWhthermique**. Il a baissé de 19 % grâce à l'import de chaleur de Dijon Energies

- *Perspectives annoncées pour 2016*

Il est prévu :

- la mise place de 18 échangeurs alimentés à partir des sous-stations P1 et QTA actuelles,
- le développement de GTC (Gestion Technique Centralisée) sur ces 18 sous-stations pour une intégration dans l'outil de suivi du délégataire,
- le démantèlement de la sous-station P1 pour les projets de la ville de Quetigny,
- la rénovation du réseau primaire QTA.

3 . DSP Dijon Énergies

Par convention, la société Dalkia France a été chargée, par la Communauté d'Agglomération Dijonnaise, de la gestion du réseau de chaleur par voie de concession. De part cette convention, Dalkia France s'est vu confier la conception, la réalisation, le financement du réseau de chaleur, son entretien ainsi que la prospection en vue d'engager de nouveaux abonnés.

Cette délégation de service public, d'une durée de 24 ans, a débuté le 12 janvier 2012. Elle s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2036.

Dans le cadre de cette délégation, le Grand Dijon a rétrocédé courant du mois de janvier près de 7 000,00 ml de réseaux mis en œuvre durant les travaux de création des deux premières lignes de tramway sur le branches nord et est du tracé.

En 2014, un avenant a été notifié autorisant Dijon Énergies à exporter de la chaleur en direction de du réseau de Quetigny, par l'intermédiaire d'une sous-station d'interconnexion située dans le local technique de la piscine olympique du Grand Dijon. Cet avenant acte les conditions tarifaires d'export sur le R1 et R2

L'avenant actualise aussi les conditions d'achat de chaleur entre la collectivité et le réseau. La puissance est ainsi passée de 5 à 8,50 MW depuis le 1er juillet 2014.

Il modifie également le périmètre de la concession en intégrant la commune de Quetigny à compter du 1er juillet 2016 dans le périmètre initialement prévu dans le contrat de base.

- *Caractéristiques des installations*

Dans la continuité des conduites posées en attentes lors de l'opération tramway, Dijon Énergies a engagé depuis 2013 une extension du réseau en corrélation avec le plan développement s'appuyant sur les potentialités mises en évidence par le schéma directeur initial.

Les infrastructures permettant l'exportation de l'énergie valorisé depuis l'UIOM ainsi que la construction d'une chaufferie d'appoint gaz d'une puissance de 2 x 10,00 MW secourue au fioul ont été réalisés au cours de l'année 2013. Un échangeur a été installé en sortie de turbine en octobre 2013 permettant de fournir au RCU 9,00 MW thermique au réseau.

Dijon Énergies a procédé, courant de l'année 2015, à la mise en place d'environ 7 000,00 ml permettant de créer de nouvelles antennes : Alix de Vergy, Framan, Martyrs de la résistance, Chateaubriand, Mirande, Ribottés, Mansart, Colombans, Bruges/Stael/Verniquet, S. Weil. Elles ont permis d'alimenter de nouveaux abonnés tels que : Via Romana, ICF, les bâtiments sportifs des Grésilles, le centre gériatrique Champmaillot, la résidence Volpiano, le lycée Hypollite Fontaine, des copropriétés....

La chaufferie biomasse des Péjoces est constituée de 2 chaudières biomasse d'une puissance de 9,50 MW unitaire et de 2 chaudières gaz/fioul d'une capacité de 20 MW unitaire.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante (en fonction de la puissance souscrite) :

- 21,4 % pour de l'habitat hors logement social
- 5,6 % pour des logements sociaux
- 67,1 % pour des équipements publics
- 6 % pour des équipements privés.,

La mixité du réseau en 2015 était la suivante :

- 0,2 % pour le fioul domestique (énergie de secours), soit 237,2 MWh PCI consommés,
- 2,6 % de gaz naturel chaufferie Nord, soit 4 024 MWh PCI consommés,
- 21,4 % de gaz naturel chaufferie Sud, soit 32 603 MWh PCI consommés,
- 1,4 % de gaz naturel chaufferie CHU, soit 2 064 MWh PCI consommés,
- 39,8 % de biomasse, soit 60 696 MWh PCI consommés,
- 34,7 % de valorisation à partir de l'UIOM, soit 53 041 MWh PCI consommés.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant de **72,00 %**, celle-ci supérieure au seuil de 50,00 % a permis aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : le taux de TVA appliqué s'établit donc à 5,50 %.

L'utilisation de ces divers combustibles, a conduit à un rendement de **75 %** contre 79,4 % par rapport à l'exercice précédent, soit une diminution de **5,86 %**.

• Faits techniques marquants en 2014

La rigueur de la saison est de **2 475 DJU** (degrés jour unifiés) pour **255 jours de chauffe**. Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU.

Cette saison a été marquée par de gros travaux qui concernent :

- la poursuite de la croissance du réseau sur 11 chantiers indépendants

• Quelques éléments financiers de la DSP en 2014

Le chiffre d'affaire a significativement évolué par rapport au précédent exercice. Le chiffre d'affaire facturé aux abonnés s'élève à **6 820 754 € TTC** contre 2 751 228,37 € T.T.C.

En 2015, il a été vendu près de **114 443 MWh** de chaleur (chauffage et ECS) contre 49 575 MWh pour la précédente saison de chauffe.

Le prix moyen par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **539,40 € T.T.C.** par an pour 2015 soit une baisse de 39 % par rapport à l'exercice précédent. Le réseau compte près de 16 645 équivalent logements pour 128 sous-stations.

Le volume de vente de chaleur en MWh a augmenté de **230 %** par rapport à 2013.

Le prix moyen du MWh pour l'année 2014 est de **56,40 € T.T.C.** soit une augmentation de près de **1,6 %** par rapport à 2014.

Le résultat d'exploitation de la DSP pour 2014 est de - **1 816 964,00 €** contre - 667 705,00 € pour 2014.

Au 31 décembre 2015, le réseau de chaleur alimente 128 abonnés représentant au total une puissance souscrite de 73 300 kW.

Au total et depuis le début du contrat de délégation de service public, 144 engagements de raccordement au réseau de chaleur ont été reçus avant le 31 décembre 2015 pour un équivalent de 79 000 kW souscrits.

Le total des redevances versées à la collectivité s'élève à 488 285,13 €.

• *Bilan environnemental*

L'exploitation du réseau a généré **8 614 tonnes de CO2**.

Les quotas alloués à l'exploitant ne sont pas communiqués dans le rapport d'activité 2015. Les quotas de CO2 sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO2 sur l'année 2015 s'élève à **67 g/kWh thermique**.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des émissions de composés chimiques dans l'atmosphère sur les deux derniers exercices :

Tonnes émises	2015
SO ₂	2,356
NO _x	35,311 t
N ₂ O	1,196
CO ₂	27,480
Poussières	2,683

• *Perspectives annoncées pour 2015*

Il est prévu :

- d'installer un troisième générateur biomasse au cours de l'été 2016
- de poursuivre les extensions du réseau pour alimenter de nouveaux abonnés

Ces travaux contribueront à alimenter en chaleur près de 60 sites supplémentaires.

Vu l'avis de la Commission Environnement et Services d'intérêts collectifs,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **de prendre acte** de la présentation des comptes-rendus annuels 2015 des trois délégations du service public du réseau de chaleur sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 74

CONTRE : 0

DONT 18 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0